

Grande section

Julie GRAINDEPICE

Votre enfant est inscrit en classe de grande section à la rentrée prochaine. Pour le bon déroulement de cette année, nous vous prions de bien vouloir apporter le matériel suivant pour le jour de la rentrée :

- 1 cahier de dessin petit format (32 pages ou +) où toutes les pages sont unies cartonnées. Attention pas de spirales! Ce cahier permettra à votre enfant de réaliser des dessins, des coloriages et du graphisme en fonction des thèmes abordés tout au long de l'année.
- 1 cahier de dessin petit format (24 pages ou +) pour réaliser un album à compter où toutes les pages sont unies et cartonnées. Attention pas de spirales!
- 1 porte-vues personnalisable A4 c'est-à-dire avec une pochette devant ce porte-vue pour y glisser une couverture faite par votre enfant. Il servira de « cahier de vie » (120 vues)
- Un grand classeur tranche 40 mm pour ranger les fiches de travail
- Intercalaires (6) en carton grand format
- 2 pochettes de feutres pointes moyennes encre lavable et non toxique
- Une pochette de canson couleurs et 2 pochettes de canson blanc (FORMAT 21X29,7 180g minimum). Le format doit être respecté car cela permet de ranger les œuvres de votre enfant dans le porte-vues.
- une trousse
- Un taille crayons avec réservoir
- 2 crayons de papier bic
- 10 bâtons de colle UHU petit format
- 2 gommes
- 10 velledas marque velleda pointe fine
- Une paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 ardoise velleda avec effaceur ou petite chiffonnette
- 4 photos d'identité
- 2 boîtes de mouchoirs
- 2 savons liquides
- 2 paquets de lingettes
- 1 gourde au nom de l'enfant à remplir et à garder dans le sac
- 1 boîte de classement 24X32 cm, dos 30 mm (pour les nouveaux élèves seulement)

Prévoir un **sac** genre cabas assez solide pour mettre toutes ces fournitures de rentrée, ramener les cahiers régulièrement et durer toute l'année. Il est important de mettre le nom de votre enfant dessus ainsi que sur la trousse et les cahiers.

Merci par avance et bonnes vacances!

Une cotisation à la coopérative scolaire de 35 € (à l'ordre de : **OGEC Doctrine Chrétienne**) vous est demandée pour l'année. Elle permettra l'achat de fournitures collectives et individuelles.

La collation du matin (fruits, produits laitiers, céréales, fromage, pain) est prévue par l'école. Nous vous demandons de la régler en une seule fois en début d'année, soit 35 € (à l'ordre de : **OGEC Doctrine Chrétienne**).

Le règlement des deux montants sera remis à l'enseignante le jour de la rentrée. Les chèques devront être annotés au dos du nom et prénom de l'enfant, de sa classe et du motif du règlement (collation ou coopérative).

Il en sera de même pour tous les chèques faits pour diverses occasions durant l'année (cantine, etc.)